

La reconstruction de Rouen

I. Le contexte historique de la reconstruction en France

1) L'Europe après la seconde guerre mondiale, un espace à reconstruire

En 1945, l'Europe est un champ de ruines. Il faut donc penser à la reconstruction avant même la fin du conflit, puis faire vite, car l'impatience des sinistrés est grande.

La reconstruction en Europe s'engage dans un contexte où l'on veut faire du nouveau et ne pas revenir à l'avant-guerre, aussi bien dans le domaine politique (la France ne veut plus de la 3^{ème} république) que dans le domaine économique et financier (Accords de Bretton Woods pour mettre en place un nouvel ordre économique mondial), diplomatique (création de l'ONU), social (mise en place de l'état providence dans les démocraties d'Europe Occidentale). Quelques années plus tard, alors que se met en place le rideau de fer et la guerre froide, la reconstruction s'inscrit dans certains pays comme l'Allemagne ou la Pologne dans un cadre de la rivalité politique entre les deux blocs (reconstructions à l'identique pour effacer dans le paysage le traumatisme de la seconde guerre mondiale).

2) problématiques générales

L'idée de faire du neuf se traduit dans la reconstruction : pour beaucoup, il n'est pas question de revenir aux formes urbaines du passé, et les destructions peuvent être l'occasion d'une politique de la table rase. Mais l'urbaniste n'agit pas seul, il est au centre d'un faisceau d'influences que l'on retrouve dans tous les pays : rôle de l'état, des collectivités locales, des associations de sinistrés, des défenseurs du patrimoine, diversité d'idées entre les différents urbanistes et architectes. Le contexte économique joue bien sûr un rôle important, de même que la démographie, les mouvements de populations de l'après guerre (en Pologne, par exemple), le recrutement de la main d'oeuvre. Enfin, la reconstruction est l'occasion d'un débat entre les différentes tendances de l'architecture d'avant guerre, en particulier entre le mouvement moderne, qui existe au niveau international grâce aux CIAM (congrès internationaux d'architecture moderne), lors desquels les architectes de toute l'Europe ont pu confronter leurs conceptions. Le congrès fondateur eut lieu à La Sarraz en Suisse en 1928. C'est au cours du quatrième CIAM que Le Corbusier mit au point la Charte d'Athènes.

3) en France

Aux lendemains de la seconde guerre mondiale, 12% du patrimoine immobilier de la France a été détruit, c'est à dire 1,3 millions de logements, dont 450 000 totalement détruits. A cela s'ajoute le retard pris par l'immobilier dans l'entre deux guerres du fait de la crise économique.

C'est au gouvernement de Vichy qu'est incombée d'abord la tâche de mener la reconstruction. Il l'a fait en prévoyant par des lois de 1940 et 1941 l'encadrement de la reconstruction par l'Etat et en mettant en place les structures :

- commissariat à la reconstruction immobilière, pour la réparation des immeubles détruits
- délégation générale à l'équipement national pour établir les plans de reconstruction et préparer une loi d'urbanisme.

On crée aussi des organes consultatifs. Enfin, l'ordre des architectes est créé le 31 décembre 1940.

Ces textes et ces instances permettent de modifier le tissu urbain, réserver des terrains, d'imposer des zones non constructibles.

Ces structures sont reprises à la Libération et les architectes et urbanistes qui avaient commencé à travailler sous le régime de Vichy continuent après la Libération : c'est le cas de Jacques Gréber à Rouen.

Le MRU est créé le 16 décembre 1944

L'ampleur des destructions de villes amène l'Etat à prendre en charge la coordination de la reconstruction. Le ministère de la reconstruction et de l'urbanisme est confié à Raoul Dautry, polytechnicien spécialiste des chemins de fer, ministre de l'armement dans les gouvernements Edouard Daladier et Paul Reynaud en 1939 et 1940. Il occupe cette fonction du 16 novembre 1944 au 20 janvier 1946 dans le gouvernement provisoire du général De Gaulle. Par la suite, la principale figure du ministère de la reconstruction sera Eugène Claudius-Petit, ministre de 1948 à 1953.

Ce ministère encadre la reconstruction : les projets doivent être soumis au ministère, les particuliers doivent s'insérer dans un plan d'ensemble et les architectes doivent être agréés par le ministère.

Les matériaux étant limités, il faut rationaliser la construction en utilisant la préfabrication.

II. Problématiques de la reconstruction rouennaise

1) des destructions en deux temps

Rouen est occupée par l'armée allemande le 9 juin 1940. Au cours des combats, le quartier situé entre la cathédrale et la Seine, où les maisons à pans de bois sont nombreuses, est incendié. Il restera dans cet état pendant toute la guerre.

- un premier plan de reconstruction pendant la guerre

Au début, les services municipaux rouennais commencent à réfléchir sur la reconstruction du quartier détruit entre la cathédrale et la Seine, et pensent à un grand espace vert. Le projet ne se fera jamais.

En 1941, Jacques Gréber est nommé urbaniste en chef de l'agglomération de Rouen, et non pas de la ville, ce qui constitue une première.

Jacques Gréber

Fils du sculpteur Henri Gréber, diplômé de l'école des Beaux Arts en 1908, il part aux Etats-Unis en 1910 pour concevoir des jardins et travailler avec les architectes de Philadelphie Horace Trumbauer et Paul Cret sur l'aménagement urbain, en particulier sur le plan de la Benjamin Franklin Parkway. De retour en France, il est l'architecte de l'exposition universelle de 1937, puis il travaille de 1937 à 1950 sur le plan d'Ottawa, avec une interruption pendant la seconde guerre mondiale et dans les années suivantes, pendant laquelle il planifie la reconstruction de Rouen.

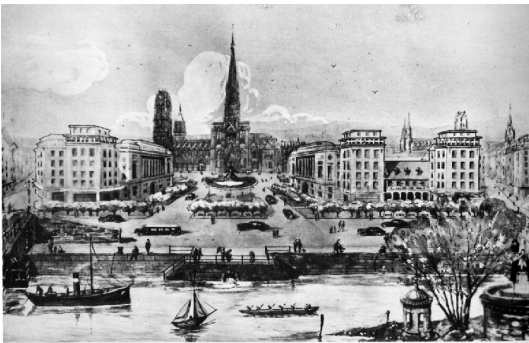
Gréber a été remarqué aux Etats-Unis pour ses jardins de Whitmarsh Hall en Pennsylvanie, demeure du banquier Edward Stotesbury, réalisés dans le goût classique

Pour plus de détails, voir le site Internet suivant : Philadelphia Architects and Buildings

http://www.philadelphiabuildings.org/pab/app/ar_display.cfm/22592

Dans ses réalisations urbanistiques, Gréber s'inspire de Haussmann, en ménageant de grandes coupures dans le tissu urbain pour mettre en valeur des monuments (à Philadelphie, entre le City Hall et le Museum of Art)

Rouen a donc choisi un urbaniste reconnu, en particulier aux Etats-Unis, et de tendance plutôt classique. Son premier projet sera approuvé par la Mairie de Rouen en 1942.



source : Guy Pessiot, *Histoire de Rouen, 1939-1958*, éditions du P'tit Normand, 1983, page 183

Ce dessin de la rive droite vue de la rive gauche reprend l'idée de la grande place entre la cathédrale et la Seine. Les immeubles ne sont pas très élevés, le quai est plus monumental. La cathédrale est très dégagée au sud, mais les constructions restent proches à l'Ouest, à l'Est et au Nord.

Pour le reste de la ville, il est prévu des routes de rocade autour de l'agglomération (on peut constater que ce n'est pas encore vraiment complètement réalisé 60 ans après !), des espaces verts, des rues à arcades (dont la rue des Carmes est le seul exemple réalisé). Le centre ville est dédensifié et rien n'est vraiment prévu pour la périphérie (mais il s'agit d'un premier projet, réalisé en plein milieu de la guerre)

Ce projet rencontrera l'hostilité des commerçants, qui voudrait le retour à la situation ancienne, c'est à dire à un quartier très vivant de petites rues commerçantes, en relation avec la vie portuaire toute proche.

2) deuxième vague de destructions en 1944

La ville est touchée par le bombardement du 19 avril 1944, puis par ceux de la semaine rouge du 30 mai au 5 juin 1944 : 400 bombes, d'une tonne chacune. 1500 personnes ont été tuées, la cathédrale est endommagée, Saint-Maclou, le Palais de Justice, une grande partie de la rive gauche, sont détruits. On compte 2000 victimes et 40000 sinistrés.

Le 30 août 1944, les Canadiens libèrent Rouen. La ville est un champ de ruines.

3) la présence du port et le projet Paris port de mer

Au moment où s'élaborent les projets de reconstruction, un projet national va modifier les données : il s'agit du projet Paris port de mer, visant à permettre aux navires de mer de remonter jusqu'au port de Paris, Gennevilliers. Pour cela, il

faut des ponts ménageant un intervalle de 10 mètres entre les plus hautes marées et les ponts. Mais à Rouen, ce n'est pas possible, car on ne peut pas relever autant le pont aux Anglais, du fait du niveau de la voie ferrée dans le tunnel de la Côte Saint Catherine. On choisira le 10 janvier 1946 un compromis qui ne correspond à rien, 7 mètres. Il ne permettra pas la réalisation du projet, mais il mettra les quartiers proches de la Seine à l'abri des inondations.

Il faudra donc remonter les quais au niveau du centre ville. On conservera un quai bas au niveau de la Seine et 5 mètres plus haut, un quai haut, d'où partiront les ponts, qui seront ainsi à 7 mètres au dessus de la Seine, contre 2 avant la guerre.

Les discussions autour de ce plan ont retardé l'adoption du plan de reconstruction et fait de Rouen la lanterne rouge de la reconstruction française.

III. La mise en oeuvre de la reconstruction

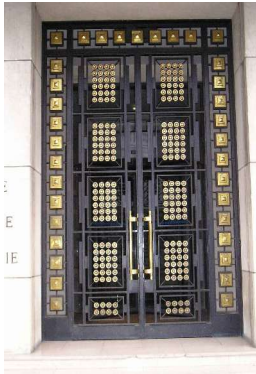

1) le cadre institutionnel et les groupes de pression

La reconstruction suppose architectes et urbanistes, ainsi qu'une main d'oeuvre, souvent qualifiée.

Dans l'entre deux guerres, on a peu construit, et tout à coup, tout est à faire : les architectes rouennais ne suffisent pas à la tâche et il faut faire appel à des architectes parisiens, ainsi qu'à des étudiants en architecture comme Alain Gaspérini et Alain Robinne. Il y a des conceptions différentes selon les générations, les architectes les plus jeunes étant souvent proches du mouvement moderne, comme Tougard, par exemple, élève d'Auguste Perret, à la différence d'architectes plus âgés : l'urbaniste en chef, Jacques Greber est âgé de 63 ans, Pierre Chirol a 68 ans, à la fin de leur carrière, et davantage marqués par le classicisme des années 20-30.

On distingue les architectes en chef, les architectes d'ilôts, les architectes de projet : les premiers supervisent l'ensemble, les seconds doivent intégrer l'ilôt dans son environnement, surtout s'il y a des monuments historiques, et tenir compte des demandes des sinistrés, les derniers réalisent les bâtiments.

On doit faire appel à de nombreux ouvriers spécialisés pour la restauration des monuments historiques, maîtres verriers par exemple, ainsi qu'à des artisans d'art : ferronnier pour le Palais des Consuls (Raymond Subes), sculpteurs pour les statues du pont Boieldieu (Saupique et Baumel)

	<p>Raymond Subes (1891-1970)</p> <p>Maître ferronnier, il est considéré comme étant l'un des plus grands artistes dans le domaine du fer forgé. Ses projets, aux lignes épurées et sophistiquées, présentent l'originalité d'être réalisable en d'autres matières. A ce titre, il collabore avec la Manufacture dans les années 1940 en créant de multiples décors.</p>
	<p>Statues du Pont Boieldieu de Saupiquet et Baumel, exécutées d'octobre 1956 à juillet 1957 (allégorie de la Seine, côté rive gauche ; les autres statues représentent l'Océan et sur la rive droite les Vikings et Cavelier de la Salle)</p>

Cependant, les architectes n'agissent pas seuls, ils dépendent du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, dont le ministre le plus important sera Claudius-Petit, des associations de sinistrés, des commerçants sinistrés, de la presse, des maires des communes.

Dans le cas de Rouen, les sinistrés sont les anciens propriétaires (pas de locataires) ; un certain nombre d'entre eux sont les commerçants, car le quartier était très animé avant la guerre. Ils ne veulent pas entendre parler d'une ville jardin à la densité faible. Ils trouvent des échos dans la presse locale (Paris-Normandie, en particulier le journaliste Roger Parment) et au conseil municipal, qui le 21 octobre 1946 émet des réserves sur le Plan Greber, en particulier sur les espaces verts et les immeubles trop peu élevés, et s'oppose à la surélévation des quais. Mais l'avis du conseil est consultatif, c'est le MRU qui a le dernier mot et qui passe outre la protestation.

D'où viennent les fonds ?

La loi du 28 octobre 1946 prévoit l'indemnisation des sinistrés; On pense pouvoir le faire avec les réparations en nature de l'Allemagne, mais cela ne suffira pas. Le plan Monnet, lancé en 1947, concerne avant tout les infrastructures et les secteurs de base de l'économie, pas la reconstruction. De même, les crédits du plan Marshall sont attribués de façon prioritaire à l'économie : en 1950, par exemple, seul 1/3 des fonds sont affectés à la reconstruction. De ce fait, le MRU disposera toujours d'un budget modeste et la reconstruction ne pourra se faire que de façon économique. Les sinistrés ne percevront pas des sommes équivalentes à ce qu'ils ont perdu. L'Etat, comme les particuliers, aura donc recours à l'emprunt pour financer la reconstruction. Les entreprises seront également mises à contribution pour aider à développer le logement social.

2) les grandes lignes du plan Greber 2

Le projet est adopté en septembre 1947, alors que Jacques Gréber est sur le point de quitter Rouen.

- des immeubles limités à 4 étages avec magasins au rez de chaussée et respect du parcellaire antérieur
 - une décoration des immeubles sobre mais élégante, avec contraste entre pleins et vides (balcons et loggias)
 - des entrées de pont très soignées.
 - L'abandon du projet d'arcades, sauf rue des Carmes et du grand jardin devant la cathédrale, jusqu'à la Seine

La reconstruction ne commence vraiment que fin 1950. Avant, il faut imaginer des terrains vagues entourés de barrières et des baraquements pour loger les sinistrés.

Ensuite, il faudra vivre dans un chantier permanent, tranchées pour les canalisations, excavations, difficultés de circulation.

Sur la rive gauche, la reconstruction s'inspire de la Charte d'Athènes, que ce soit à Rouen où à Sotteville, confiée à Marcel Lods.

A Rouen, pour rééquilibrer les deux rives, il est décidé d'installer préfecture et cité administrative rive gauche et de ne pas tenir compte du plan Greber, qui voulait respecter le parcellaire ancien : l'habitat sera très aéré et comprendra peu de commerce, ce qui, ajouté à la présence de bureaux fermés le soir et le week end, contribuera au manque de vie de cette partie de la ville à ces moments.

Marcel Lods (1891-1978)

Architecte du mouvement moderne, proche de Le Corbusier comme d'Auguste Perret, il réalise des grands ensembles en banlieue parisienne avant la seconde guerre mondiale. On lui doit la reconstruction de Sotteville, d'Elbeuf et la construction du château-Blanc et des verre et acier de La Grand Mare à Rouen.

3) le déroulement de la reconstruction rouennaise

Le premier travail sera le déblaiement des ruines de la ville, puis l'évaluation et le remembrement des biens sinistrés, ce qui prend beaucoup de temps, surtout rive droite, où rien ne commence vraiment avant 1950. C'est pourquoi la reconstruction est lancée d'abord rive gauche avec l'immeuble des docks, où les premiers occupants peuvent s'installer dès 1950, et les immeubles conçus par Lods à Sotteville; Dans les deux cas, il s'agit d'un urbanisme inspiré par la Charte d'Athènes.

Sur la rive droite, la reconstruction comme au début des années 50 et juxtapose plusieurs styles, correspondant cependant tous au cahier des charges du plan Greber. Des îlots plutôt classiques, avec références haussmanniennes côtoient l'architecture paquebot de l'îlot 11 (Tougard, proche d'Auguste Perret) et des Nouvelles Galeries (Bonnet, Feray, Robinne) ou l'architecture néo-classique du Palais des Consuls (Herr, Chirol, Flavigny, Pruvost).

En 1956, la cathédrale de Rouen est ouverte de nouveau au culte. C'est aussi à ce moment que les ponts Jeanne d'Arc et Boieldieu sont mis en service. La reconstruction de la rive droite est quasiment achevée à la fin de la décennie, sur la rive gauche, on s'écarte du plan ancien pour bâtir un quartier d'immeubles au milieu de larges espaces verts, dans la droite ligne de la Charte d'Athènes (quartier d'Orléans). Tougard y construit l'immeuble de la CRAM, 16 étages avec un escalier extérieur.

Sur la rive gauche également, la préfecture est achevée en 1965

4) Originalité de la reconstruction rouennaise

Entre la reconstruction rouennaise et celle du Havre, les différences semblent l'emporter : pas de plan d'ensemble, pas de trame unificatrice déterminant la largeur des voies ou les dimensions des bâtiments, des toits en ardoise, comme à Caen, présence de courbes marquant les façades aux grands carrefours.

 <p>Rouen, courbes marquant les façades aux grands carrefours</p>	 <p>Toits en ardoise</p>	
 <p>Le Havre, fenêtres à 6 ou 8 carreaux.</p>	 <p>Rouen, grandes vitres à deux battants</p>	

La reconstruction rouennaise a cependant quelques similitudes avec celle du Havre : cadres en béton saillant autour des fenêtres, emploi d'ossatures de béton armé apparentes, présence de balcons filants, fenêtres verticales (mais à Rouen, il s'agit de grandes vitres, alors qu'au Havre, ce sont des fenêtres à 6 ou 8 carreaux.


IV. Le résultat : Analyse d'îlots

Un itinéraire Reconstruction dans Rouen




Point de départ : place de la cathédrale

A cet endroit, on peut saisir l'ensemble du problème posé aux reconstructeurs : il faut imaginer que tout l'espace entre la cathédrale et la Seine est détruit, il y a donc à cet endroit une possibilité de reconstruction selon le principe de la table rase, mais la présence de la cathédrale et la pression de l'opinion empêchent de mettre en oeuvre une reconstruction du type de celle qu'Auguste Perret a pu réaliser au Havre.



Au Sud de la cathédrale

	<p>Ilot 7</p> <p>L'immeuble le plus proche de la cathédrale, dont la façade nord fait face à l'hôtel des finances Renaissance a été traité de façon traditionnelle. C'est un rappel de l'architecture haussmannienne : pilastres monumentaux sur 3 niveaux, pas d'encadrement des fenêtres en béton, façade en pierre, absence de structure apparente.</p>
---	---



La place de la Calende

 <p data-bbox="156 510 427 539">Ilot 12 façade nord et est</p>	<p data-bbox="802 190 879 219">Ilot 12</p> <p data-bbox="802 235 1193 264">Le problème ici est la forte déclivité</p> <p data-bbox="802 280 1034 309">Le béton est apparent</p> <p data-bbox="802 324 1098 353">Hautes toitures en ardoises.</p> <p data-bbox="802 369 1422 434">Poteaux de structure verticaux en béton, peints en clair et autres poteaux non peints</p> <p data-bbox="802 450 1310 479">Fenêtres inégalement réparties au dernier étage</p> <p data-bbox="802 495 1401 560">Corniches en béton, de même que les encadrements des fenêtres</p>
 <p data-bbox="156 887 695 916">Ilot 12 façade ouest et sud, avec la pente de la rue</p>	 <p data-bbox="802 869 970 898">Ilot 12 côté Est</p>

La visite se poursuit avec l'îlot 11 de Tougard (1951)

 <p data-bbox="156 1346 323 1375">Ilot 11 côté Est</p>	 <p data-bbox="635 1424 831 1453">Ilot 11 côté Ouest</p> <p data-bbox="954 1021 1422 1131">Tougard est un élève d'Auguste Perret. Il a voulu intégrer dans l'îlot 11 des éléments architecturaux empruntés au mouvement moderne.</p> <p data-bbox="954 1146 1437 1211">Structures en béton apparentes, panneaux de béton vibré, toits terrasses.</p> <p data-bbox="954 1227 1369 1256">Pare soleil des entresols commerciaux</p> <p data-bbox="954 1272 1241 1301">Balcons de style paquebot</p> <p data-bbox="954 1317 1417 1435">Terrasses jardins, qui permettent un ensoleillement maximal des appartements, car l'immeuble à partir du deuxième étage est bâti en retrait.</p>
---	--

Place de la Haute Vieille Tour

	<p data-bbox="595 1563 1437 1733">Dans la première version du plan Greber, cette partie de la ville devait être un vaste espace vert partant de la Seine pour mettre en valeur la cathédrale. Dans la version définitive, la Halle aux toiles est reconstruite dans les mêmes proportions qu'avant la guerre et on conserve sur le côté Nord la Fierie. L'intérieur de la Halle aux Toiles présente un intéressant décor des années cinquante.</p>  <p data-bbox="1050 1753 1422 1841">Sur le côté Ouest de la Halle aux Toiles, une inscription rappelle les destructions de 1940-1944</p>
---	--



La place de la Haute Vieille Tour, très vivante avant la guerre, avec la rue de l'Epicerie ménageant une vue sur la cathédrale, est aujourd'hui envahie de voitures, mais des plans d'aménagement sont à l'étude.

Tête du pont Corneille



Les deux immeubles, symétriques, présentent une ossature verticale apparente, un remplissage en pierre, des balcons aux angles, un auvent en béton protégeant les rez de chaussée occupés par les commerces. 6 niveaux, avec une corniche au 5ème étage portant un balcon filant sur l'ensemble de l'îlot. Toitures en ardoises.

Tête du pont Boieldieu



La tête du pont Boieldieu a été particulièrement soignée par les architectes Koch et Lair, dont les immeubles sont symétriques



Ces deux immeubles identiques comprennent au rez de chaussée consacré aux commerces, un entresol vitré, 4 niveaux sur 4 travées, sans structures apparentes, avec un habillage de pierre. La façade sud, donnant sur la Seine, présente sur les trois premiers niveaux un avant corps, au dessus duquel se trouve le dernier étage. Toutes les fenêtres sont en bandeau. Le toit est en ardoise.



Le pont Boieldieu est encadré par deux groupes de statues à chaque extrémité, sculptées par Baumel rive droite et Saupiquet rive gauche. Elles représentent la Seine, les Vikings, la navigation

La rive gauche

est facile à observer depuis la rive droite au niveau du pont Boieldieu. On peut distinguer de gauche à droite la tour des Archives, le conseil général, la cité administrative, le quai Cavalier de la Salle. On devine plus loin l'immeuble des docks et la tour de la Sécurité Sociale.



L'ancienne préfecture a été construite à partir de 1958 ; elle a été placée rive gauche afin de rééquilibrer les deux rives (elle était auparavant à l'emplacement du Rectorat, rive droite). Elle est l'oeuvre de Bahrmann, Leroy et Dussaux . La tour des archives, haute de 90 mètres, affirme le poids de la rive gauche face à la cathédrale rive droite. Sur les côtés Nord et Sud, un quadrillage de béton protège les archives de la lumière, les faces Est et Ouest sont lisses, en pierre.

La cité administrative est un ensemble plus banal, construit dans les années 70.

Le quai Cavalier de La Salle présente des immeubles bas avec poteaux apparents et béton lisse, de moindre qualité que les immeubles des quais rive droite.

La partie Ouest de la rive gauche est traitée selon les principes de la Charte d'Athènes : importance des espaces verts, de l'ensoleillement des appartements, recul des constructions par rapport à la rue. Deux bâtiments sont à signaler, l'ISAI des Docks et la Tour de la Sécurité Sociale.

Un ISAI est un immeuble sans affectation individuelle, où les lots des sinistrés ont été remembrés afin de réaliser une opération d'urbanisme indépendante de la trame viaire d'avant guerre.



La tour de la Sécurité Sociale est due à Tougard, Bonnet et Ratier présente une structure apparente, sur 10 étages et un escalier extérieur. Elle domine la partie Ouest de la rive gauche. Elle a été transformée en résidence étudiante, sans que ses caractéristiques architecturales en soient modifiées.



L'immeuble des Docks, commencé en 1950, dû à Pruvost, Lair, Fayeton et Rémondet présentait à l'origine un rez de chaussée ouvert, comme l'immeuble de la Cité Radieuse de Marseille de Le Corbusier. Il comprend deux parties reliées entre elles au niveau du 10ème étage par une sorte de pont dans lequel se trouvent des appartements.

On peut remarquer ici l'application des principes du mouvement moderne, avec des immeubles en hauteur, permettant de dégager des espaces libres amenant air et lumière aux appartements.

L'itinéraire se poursuit avec la traversée du Pont Boieldieu, afin d'observer **l'ensemble des quais rive droite**.

On peut constater leur homogénéité d'ensemble, malgré les différences entre les immeubles, et l'intégration de la cathédrale dans cet ensemble, avec un dégagement dont l'origine remonte au premier plan Greber.

Les lignes horizontales prédominent, les toitures sont en ardoises, le nombre de niveaux est de 5 ou 6, avec un traitement particulier des derniers étages, présence de balcons en façade.



Le Palais des Consuls

		<p>Il a été construit en 1951-54 par Herr, Flavigny, Pruvost et Chirol. Il abrite la Chambre de commerce et d'industrie de Rouen. Il fait référence au Palais de Chaillot. Le décor intérieur est des années 50 et les ferronneries de Raymond Subes (porte d'entrée et rampe d'escalier)</p>
--	--	---

Le Théâtre des Arts

	<p>Construit de 1958 à 1962 par Maillard, Levasseur et Sonrel. Façade massive sans décor, la travée centrale est évidée et vitrée, avec poteaux apparents, l'attique du dernier étage est vitré. Toit terrasses, habillage de pierre et marbre rose, structure apparente. A l'intérieur, foyer avec piliers de béton apparent et salle à l'italienne</p>
--	--

Les ruines de Saint Vincent et de Saint Pierre du Châtel

Comme dans d'autres villes détruites, le problème des ruines s'est posé. A Rouen, on a choisi de détruire le couvent des Augustins, du 14ème siècle, et d'en déplacer une partie pour la remonter dans un jardin proche, au dessus duquel on a installé la porte Guillaume Lion, qui se trouvait au niveau de la Seine avant le relèvement des quais. On a gardé les ruines de l'église Saint Vincent et de l'église Saint Pierre du Châtel.

La rue du Général Leclerc

La trame viaire d'avant guerre a été conservée presque partout dans le quartier de la reconstruction, la seule grande voie nouvelle est la rue du général Leclerc

Les Nouvelles Galeries



Construit par Feray, Robinne et Bonnet entre 1950 et 1953.
Prédominance des lignes horizontales, courbure de la façade aux angles, terrasse autrefois occupée par un restaurant. Les fenêtres forment trois bandes horizontales. Il s'agit d'un exemple tardif de l'architecture paquebot de l'entre deux guerres.

La rue Grand Pont



Entre le pont Boieldieu et la cathédrale, un ensemble d'immeubles d'aspect classique, rappelant les immeubles haussmanniens

rez de chaussée pour les magasins, parfois un entresol, puis trois ou quatre étages avec balcons filants ou non, encadrement des fenêtres en béton souligné en blanc, que l'on retrouve sur la plupart des façades de la reconstruction.

Retour place de la cathédrale

Texte et photos : Jean Braunstein

Bibliographie

Alain GASPÉRINI, la reconstruction de Rouen, 1946-1962, Connaître Rouen

Rouen, la reconstruction, Itinéraires du Patrimoine n°306, Inventaire Général, 2005

Parcours autour du patrimoine de la reconstruction, plaquette conçue par le CAUE76 en partenariat avec l'agglomération de Rouen, mars 2008
téléchargeable à l'adresse suivante
<http://www.caue76.org/caue2/spip.php?article86>

Exposition Rouen et Hanovre, la reconstruction, réalisée par Cécile-Anne SIBOUT et Stephanie SPRINGER pour l'espace exposition de l'Agglo de Rouen, 2008

L'itinéraire Reconstruction dans Rouen doit beaucoup à l'article de

Patrice PUSATERI, *Etudes Normandes*, 1998, n°1 : Rouen, reconstruction, langages